



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 septembre 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 28 Septembre 1999

**Vente à la société SERGA d'un terrain sis route d'Aiffres à NIORT**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 10 Octobre 1997, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une promesse de vente à la société SERGA d'un terrain d'une superficie de 12 000 m<sup>2</sup> environ situé à l'angle de la route d'Aiffres et de la rue des Sources sur le site de l'ancien Club Hippique et classé en zone UME au POS. Ce terrain est destiné à l'implantation d'enseignes commerciales du groupe INTERMARCHE.

La promesse de vente a été signée le 13 Mars 1998 assortie de conditions suspensives relatives à l'obtention de l'avis favorable de la Commission Départementale d'Equipement Commercial et d'un permis de construire.

L'enseigne BRICOMARCHE ayant obtenu l'accord de la CDEC le 20 Mai 1999 pour la création d'une surface de vente de 3 038 m<sup>2</sup> et le permis de construire étant en cours d'instruction souhaite procéder à la réalisation de la vente.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder, conformément aux termes de la promesse de vente, signée le 13 Mars 1998, à la société SERGA ou à toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, une parcelle de 12 000 m<sup>2</sup> environ située 350, route d'Aiffres et rue des Sources à NIORT ;
- fixer le prix de vente à 55 F H.T. le m<sup>2</sup> sachant que l'ensemble des démolitions nécessaires pour libérer l'emprise des terrains, sera à la charge de l'acquéreur ainsi que les frais de géomètre, de notaire et de raccordement aux réseaux ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes correspondants à cette opération ;
- imputer la recette à la sous fonction 909 9080 compte 2113.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 43 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC